

Chronique de L'Opposition

F. Ramos, J.M. Buonumano, F. Setta, J.F. Mas, D. Mascarelli, A.G. Henriot.

La critique est aisée, mais l'art est difficile.

Voici la déclaration de Mr Rays, 1er adjoint, lors du conseil municipal d'avril 2008 :

« Les charges de personnel sont en augmentation de 9% sur la durée du mandat (2001-2007) . . . ce qui fait que nous nous retrouvons aujourd'hui avec une masse salariale qui représente 55% du budget de fonctionnement, ce qui est largement au-dessus des ratios de la strate. Monsieur le Receveur nous a conseillé de faire en sorte de réduire sur le mandat et de redescendre à 50%. Nous savons que ce sera compliqué. Nous allons faire le maximum »

Effectivement le maximum a été fait puisqu'ils ont prévu pour 2010 des charges de personnel de 59,63% et que nous sommes passés de 121 agents titulaires et non titulaires en 2007 à 151 à fin 2009, et ce n'est pas terminé. INCOYABLE MAIS VRAI !

156.000 euros économisés après avoir municipalisé le Centre Culturel.

Certaines charges, diluées dans le budget de la commune n'ont pas été prises en compte dans les économies annoncées. Les frais de téléphone sont passés de 39.700 à 43.700 euros soit une différence de 4000 euros. Les transports collectifs de 12.000 à 23.000 euros soit une différence de 11.000 euros. Les frais d'affranchissement de 11.900 à 21.400 euros soit une différence de 9500 euros. La subvention au COS a augmenté puisqu'elle est proportionnelle au nombre d'agents. Le petit entretien du Centre Culturel était effectué par l'IFAC, il faut donc rajouter cette dépense. Le minibus du Centre Culturel appartenait à l'IFAC et n'était donc pas à la charge de la commune. La liste n'est pas exhaustive. On peut imaginer combien ces fameuses économies fondent au soleil de notre beau village. La municipalisation du centre culturel ayant fait grimper les charges de personnel, est ce vraiment bénéfique pour la commune ?

Quelle facilité pour gommer les chiffres qui encombrant !

Consultation Locale ou Référendum le 13 juin?

Telle est la question. Pour les délibérations des conseils municipaux, c'est une consultation locale ; pour la propagande cela devient un référendum. En fait c'est une simple consultation non décisionnelle, sans conséquence.

Qui plus est, la question est posée de façon subversive, ce qui appelle automatiquement un NON comme réponse. Mais qui veut rejoindre la Communauté Urbaine de Marseille aujourd'hui ? Personne, même pas les élus de l'opposition de Roquevaire.

Référendum qui n'a aucune raison d'être :

- 1) MENSONGE : il n'existe aucun risque d'intégration forcée de nos communes dans la CUM, ni par le Préfet ni par la loi. L'intégration ne se fera que sur la base du volontariat.
- 2) PROPAGANDE : nous refusons d'être dupes de cette manipulation politicienne.
- 3) GASPILLAGE DE NOTRE ARGENT : trop de dépenses pour une question inutile. C'est notre argent, si précieux en temps de crise, qu'on dilapide dans cette scandaleuse campagne publicitaire.

Ils vous ont déjà pris votre argent, ne les laissez pas prendre votre temps !

A la demande de Monsieur Le Maire : Ce document a été remis au service communication le 12 mai 2010. Sa parution prévue pour le 8 juin. Espérons que M. Le Maire ne fasse pas la distribution intentionnellement après le 13 juin.